

Annexe V – Modèle d’engagement à conclure par un tiers autorisé

Mission / Dates :

**CONDITIONS D'UTILISATION DES DONNÉES GEOGRAPHIQUES
 CONCEDES PAR INTERATLAS**

Le fichier de données photographiques (ci-après les « Données photographiques »), ci-après défini :

.....

est extrait de la Base de Données Orthophoto « IA 2009 » d'InterAtlas, société anonyme au capital de 280 000 euros, sise 10, avenue de Réaumur 92140 CLAMART, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 413 853 516 (ci-après le « Concédant »), concédé contractuellement à (désignés ci-après de manière conjointe le « Licencié ») sous la forme d'une licence d'utilisation (ci-après la « Licence »).

Ce fichier, est mis à disposition de façon temporaire par le Licencié au professionnel référencé ci-après, missionné par le Licencié (ci-après le « Tiers autorisé »), exclusivement dans le cadre d'un projet spécifique, pour un usage propre et strictement non commercial, excluant toute création de produit dérivé à usage commercial, extérieur à celui induit dans la mission ordonnée par le Licencié et déclinée ci-après :

Nom, raison sociale et numéro SIRET du Tiers autorisé :

.....

Mission ordonnée par le Licencié :

.....

Par le présent acte :

- Le Tiers autorisé s'oblige à n'utiliser les Données photographiques OrthoPhoto « IA-DEP 2009 » issues du système concédé au Licencié, sous toute forme et sous tout support quels qu'ils soient, qu'exclusivement dans le cadre d'une mission ou d'une prestation qui lui aura été confiée par ce Licencié et précisée ci-dessus ;
- Le Tiers autorisé s'interdit tout autre usage des Données photographiques OrthoPhoto « IA-DEP 2009 » ;
- Le Tiers autorisé s'oblige à mentionner clairement dans toute production externe effectuée dans le cadre de cette mission le copyright d'InterAtlas « Copyright InterAtlas 2009 » ;

- Le Tiers autorisé s'interdit toute divulgation, communication, mise à disposition de ces Données photographiques à des tiers, sous toute forme et tout support, et pour quelque motif que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable du Concédant, unique titulaire de tous les titres et droits de propriété intellectuelle afférents à ces Données photographiques, et ce par le truchement du Licencié ;
- Le Tiers autorisé s'engage à détruire les fichiers informatiques et toutes Données photographiques OrthoPhoto « IA-DEP 2009 », mises à sa disposition par le Licencié aux termes des présentes, qu'il ne lui aurait pas restitué, à l'issue de la présente mission qui le lie à celle-ci.

Fait à, le

« Lu et approuvé » (mention manuscrite suivie de la signature, du titre et du nom du signataire + cachet)